

LE LAXATIF DÉPURATIF
GRAIN DE VALS
est toujours le meilleur
pour la défense de vos intérêts
dans les affaires commerciales

NOTES RENSEIGNEMENTS
pour la défense de vos intérêts
Enfants débilités
nourris, soutenus, revigorés

CHRONIQUE DES VIEUX TRAVAILLEURS

SUPPRIMEZ CE MAL DE DOS !
Mal de dos, lumbago, rhumatisme, perturbation de l'énergie, urticaire, brûlures, torticolis, etc. Prenez les PILULES POSTER.

Hauts-Fourneaux, Forges, Aciéries de Denain et d'Anzin
Bis Anonyme - Capital 62 Millions
Etablissements de Denain et d'Anzin
R.C. - Seine N° 78.475

Augmentation du Capital
de 50 Millions de Francs
EMMISSION DE 120.000 Actions nouvelles
de 500 Francs nominales
Journées : 1er Janvier 1942

SPORTS

BOXE
A PARIS, JOË BRUN A BATTU DESPEAUX, TANDIS QUE TISON ET MATON FAISAIENT MATCH NUL

Sur le ring du Cirque d'Hiver, le champion de France Drapeaux, après un match très disputé en dix reprises, a été battu par le poids plume Toulonnais Joë Brun.

FOOTBALL
DEMANDES DE MATCHES
A.B.C. HELLEMES - Equipe Minimes, le 14 heures

HIPPISME
LES COURSES DE VINCENNES
du Vendredi 16 janvier

Prix d'Als (monté), 25.000 francs, 2.350 mètres - 1. Quaty (O. Bréhin), 2. O. Coullier, 3. Queen Elizabeth (M. Rainey), 4. Mme J. Deille, 5. P. Quéval (R. Duménil), 6. L. Rati - 13 partants
Mutuel - Gagnant, 86.00; placé, 16.00; 12.00; 22.50

LISEZ
"LES SPORTS DU NORD"
Le grand hebdomadaire régional
EN VENTE LE SAMEDI
LE NUMÉRO - UN FRANC

Les ayants-droit
Conditions à remplir pour bénéficier de la loi du 26 juillet 1941

Les ayants-droit doivent remplir les conditions générales pour tous les ayants-droit :

1. Etre de nationalité française au moment du fait dommageable.
2. Cette condition s'applique également à la victime et à son conjoint, à son ascendant ou à son descendant.
3. Avoir été victime ou avoir subi un préjudice de la loi du 26 juillet 1941.
4. Si en vertu de la loi du 26 juillet 1941, il est permis de bénéficier d'un régime spécial de réparations.

Dans notre article du 4 janvier 1942, nous avons expliqué ce qu'il fallait entendre par régime spécial de réparations :

1. Le mort de l'auteur doit être consécutif aux blessures vives par les paragraphes 1 et 2 de la loi du 26 juillet 1941, c'est-à-dire :

1. Mort résultant de la guerre.
2. Mort résultant d'actes de violence.

2. Orphelin. - Les orphelins légitimes ayant droit de pension en représentation de leur mère : le mariage dont ils sont nés doit remplir les conditions prévues au paragraphe 1er qui précède, pour les veuves.

3. Ascendants. - Pour les ascendants légitimes, le mariage dont ils sont nés doit remplir les conditions prévues au paragraphe 1er qui précède, pour les veuves.

Comment adresser les demandes

Dans notre article du 14 décembre 1941, nous avons indiqué comment adresser les demandes de pension d'invalidité.

Ceci s'applique aux victimes elles-mêmes pour les veuves.

Toute veuve de victime civile adresse sa demande, avec signature légalisée, au Préfet du Département où elle réside.

Vingt-troisième série de questions

1. Etant âgé de 65 ans, j'ai l'intention de travailler avec un contrat de travailleur âgé. Dois-je verser pendant ce laps de temps une assurance sociale, de 5 à 10 francs par semaine ?

Réponse. - Afin de bénéficier à l'âge de 65 ans de l'allocation aux vieux travailleurs et à l'âge de 60 ans de l'allocation aux vieux travailleurs, il faut avoir travaillé pendant au moins cinq ans d'allocation versée pendant ce laps de temps.

2. Agé de 75 ans, je bénéficie de l'allocation aux vieux travailleurs à 800 fr. par trimestre. Ma femme âgée de 72 ans a toujours travaillé régulièrement aux usines ouvrières au paysanais. A-t-elle droit de toucher comme moi une retraite ?

Réponse. - Si votre femme peut justifier de cinq ans de travail salarié après l'âge de 50 ans ou si elle bénéficie de la majoration de retraite de 500 fr. par trimestre, elle aura droit à une retraite.

3. Ma mère a 64 ans, elle touche une pension de veuve de 2.500 fr. de la Caisse autonome des Mineurs. Ayant travaillé pendant son mariage de 10 ans, elle a-t-elle droit à la retraite des vieux travailleurs ?

Réponse. - Du fait que votre mère touche le minimum de pension garanti, c'est-à-dire 600 fr. par an, elle aura droit à 65 ans au bénéfice de l'allocation. Elle devra néanmoins à cette époque en faire la demande à la Caisse qui lui servira sa pension d'assurance sociale.

4. Agé de 68 ans, j'ai travaillé de 1892 à 1912 chez deux employeurs. Après la guerre 1914, j'ai travaillé comme ouvrier à la construction de couvertures jusqu'en 1931. Est-ce que j'ai droit à une retraite ?

Réponse. - Si vous pouvez justifier de cinq ans de travail salarié après l'âge de 50 ans, vous avez droit à la retraite des vieux travailleurs.

5. D'après les articles 65 et 66 de la loi du 26 juillet 1941, j'ai fait une demande d'allocation au titre d'ancien travailleur âgé. J'ai travaillé pendant 10 ans dans une usine de construction de couvertures de 1892 à 1912. Est-ce que j'ai droit à une retraite ?

Réponse. - Si vous pouvez justifier de cinq ans de travail salarié après l'âge de 50 ans, vous avez droit à la retraite des vieux travailleurs.

UN A GOTS DES ASSURANCES SOCIALES

La Mutuelle des Commerçants des Artisans et des Fonctionnaires

La Loi des Assurances Sociales d'intérêt que les salariés gagnant moins de 20.000 francs par an, l'assurance sociale exclut du bénéfice de la loi toutes les familles dont le chef n'est pas salarié, notamment les commerçants, les artisans, les fonctionnaires et tous les travailleurs intellectuels ainsi que les chefs de famille salariés dont le revenu net dépasse le maximum de 42.000 francs.

On peut déplorer cette importante lacune dans la législation sociale. Cependant, certains organismes, sous l'impulsion du Ministère du Travail, se sont constitués pour combler.

PÉNURIE CROISSANTE D'EMBALLAGES NEUFS CHEZ LES PHARMACIENS

Le Conseil Régional de la Pharmacie nous communique :

« La pénurie croissante d'emballages neufs pose pour le Pharmacien un grave problème. Il ne peut recevoir que les bonnes volontés de chacun.

« Les services de la Pharmacie de la Santé publique et qui pour les besoins de la pharmacie ne peuvent recevoir sans retard les médicaments nécessaires, que les Pharmaciens ont le devoir de leur fournir, se voient obligés d'insister pour que la récupération de ces emballages soit faite au plus vite.

« Pour faciliter celle-ci, à partir du 15 janvier, les pharmaciens du Nord et de l'Est de la France se voient tenus de réclamer à la clientèle un nombre de fioles, tubes et autres éléments correspondant aux médicaments commandés.

Allocations familiales aux travailleurs à domicile

Un arrêté du ministre du Travail va permettre incessamment d'attribuer à tous les travailleurs à domicile des allocations familiales et de salaires dont jusqu'à présent, les travailleurs à domicile ne pouvaient bénéficier.

LES PHARMACIENS

Le Conseil Régional de la Pharmacie nous communique :

« La pénurie croissante d'emballages neufs pose pour le Pharmacien un grave problème. Il ne peut recevoir que les bonnes volontés de chacun.

LES PHARMACIENS

Le Conseil Régional de la Pharmacie nous communique :

« La pénurie croissante d'emballages neufs pose pour le Pharmacien un grave problème. Il ne peut recevoir que les bonnes volontés de chacun.

LES PHARMACIENS

Le Conseil Régional de la Pharmacie nous communique :

« La pénurie croissante d'emballages neufs pose pour le Pharmacien un grave problème. Il ne peut recevoir que les bonnes volontés de chacun.

LES PHARMACIENS

Le Conseil Régional de la Pharmacie nous communique :

« La pénurie croissante d'emballages neufs pose pour le Pharmacien un grave problème. Il ne peut recevoir que les bonnes volontés de chacun.

T.S.F.

PERDUS ET TROUVÉS

Tr. bonréc. récompense
à qui fournira renseignements précis

MARIAGES

Le Pover-Mariages, 224, rue Nationale, Lille

DETTES

M. Wladislaw ANTKOWIAK, 224, rue Nationale, Lille

MUSIQUE

H. Crépey et C^o, 21, rue de Valenciennes, Lille

MUSIQUE

Ach. PIANO bon état, 186, rue de Valenciennes, Lille

ANNONCES LEGALES

DEUXIEME PUBLICATION LEGALE
DESIGNATION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte S.S.P. en date du 23 Décembre 1941 enregistré, le 29 décembre 1941, Folio 3, Case 38, Monsieur Paul HEGO a fait approuver à la Société NORDANCOU :

M. PARSY Jules
Licencié en Droit
178, r. de Valenciennes, Tourcoing

SYNDICAT DES CABARETIERS
4, RUE CARNOT - TOURCOING

COMMISSENAIRE PRISEUR DE LILLE
2, rue Sainte-Anne - Téléphone 594-03

VENTES
BON MOBILIER

CESSIONS
CAFÉ

VENUES - ACHATS
Professeur Peulita de...
CHAMBRE meublée de...
Guerrier et M. de Lille
RUE AZE - REVELL

Commerce de Dames
rue de Valenciennes, Lille

POURCHURES AFFAIRES
Paris, Lille, Valenciennes

JEUX DE BIARD
Paris, Lille, Valenciennes

Très bon placement
A VENDRE HUEE PROPRIETES à un prix très intéressant. Immeubles de rapport d'un total de 450.000 francs. Adresse: rue de Valenciennes, Lille

LYS-CHANTILLY (Oise)
Dans ce domaine réputé, pourvu de tous les confort et de tous les agréments, vous pouvez acquiescer :

LA FRANCE RURALE
43, Avenue de l'Opéra (105-92-34)

RECHERCHER GENS MENAGE
Paris, Lille, Valenciennes

J'apporte la santé...

Chaque soir, après le repas, votre délicieuse tasse de thé des Familles avec ses 18 plantes, vous apporte la fraîcheur de la Campagne et le secret de la santé. Toute l'efficacité du Thé des Familles vient du dosage des 18 plantes qui le composent.



THÉ DES FAMILLES

Les 18 plantes de Thé des Familles agissent doucement et progressivement sur le système nerveux, vous-mêmes la force de votre Thé des Familles suivent le résultat obtenu le soir. La grande boîte : 7 Frs 15 cise votre pharmacien.

ENSEIGNEMENT

ALLEMAND, ANGLAIS, ESPAGNOL, ITALIEN
par CORRESPONDANCE
en 30 LEÇONS - Méthode rationnelle
PREMIERS LEÇONS GRATUITE

COURS NADAUD
1, Place Justeau, - PARIS (8^e)

OHARBE D'ARBORE
Paris, Lille, Valenciennes

BELLE MONTRE OR

double boîtier si possible, avec saphir, etc. etc. Adresse: rue de Valenciennes, Lille

SALLES DE BAINS
Paris, Lille, Valenciennes

PERDUS ET TROUVÉS

Tr. bonréc. récompense
à qui fournira renseignements précis

MARIAGES
Le Pover-Mariages, 224, rue Nationale, Lille

DETTES
M. Wladislaw ANTKOWIAK, 224, rue Nationale, Lille

MUSIQUE
H. Crépey et C^o, 21, rue de Valenciennes, Lille

MUSIQUE
Ach. PIANO bon état, 186, rue de Valenciennes, Lille

MUSIQUE
Paris, Lille, Valenciennes

MUSIQUE
Paris, Lille, Valenciennes

MUSIQUE
Paris, Lille, Valenciennes

MUSIQUE
Paris, Lille, Valenciennes

MI

— Ouh, il m'a donné des preuves de sa solide amitié, mon cher Olaus. —
— C'est le seul être qui me console, bien que je ne le voie pas sur les scènes apparentes.

Une amertume profonde vibrât dans sa voix. Il jeta un sombre coup d'oeil vers la jeune femme qui, les yeux baissés, feuilletait distraitement un livre, puis il se dirigea vers la petite table voisine pour y prendre une cigarette.

Les doigts de Mitsa tremblaient un peu tandis qu'elle tournait machinalement les pages. Un tressaillement agita le visage menu, qui restait pâle et alité.

— Christian, un instant après reparut dans le salon des Bergères en demandant avec une indifférence affectée :
— Que comptez-vous faire cet après-midi ?
— Elle releva à peine les yeux pour répondre.
— Mais rien de particulier. Je me sens très fatiguée aujourd'hui et me contenterai d'une promenade dans les jardins.

— Il fit quelques pas vers elle, en disant d'un ton où l'impatience, une sourde colère se mêlait à l'ironie :
— Je me demande pourquoi vous sentez toujours au peur de me reconnaître, Mitsa ? Quel est ce que je vous inspire donc ?... de l'horreur ? de la haine ? Dites-moi franchement, cela valdrait mieux que votre attitude injurieuse.

MI

— Ouh, il m'a donné des preuves de sa solide amitié, mon cher Olaus. —
— C'est le seul être qui me console, bien que je ne le voie pas sur les scènes apparentes.

Une amertume profonde vibrât dans sa voix. Il jeta un sombre coup d'oeil vers la jeune femme qui, les yeux baissés, feuilletait distraitement un livre, puis il se dirigea vers la petite table voisine pour y prendre une cigarette.

Les doigts de Mitsa tremblaient un peu tandis qu'elle tournait machinalement les pages. Un tressaillement agita le visage menu, qui restait pâle et alité.

— Christian, un instant après reparut dans le salon des Bergères en demandant avec une indifférence affectée :
— Que comptez-vous faire cet après-midi ?
— Elle releva à peine les yeux pour répondre.
— Mais rien de particulier. Je me sens très fatiguée aujourd'hui et me contenterai d'une promenade dans les jardins.

— Il fit quelques pas vers elle, en disant d'un ton où l'impatience, une sourde colère se mêlait à l'ironie :
— Je me demande pourquoi vous sentez toujours au peur de me reconnaître, Mitsa ? Quel est ce que je vous inspire donc ?... de l'horreur ? de la haine ? Dites-moi franchement, cela valdrait mieux que votre attitude injurieuse.

MI

— Ouh, il m'a donné des preuves de sa solide amitié, mon cher Olaus. —
— C'est le seul être qui me console, bien que je ne le voie pas sur les scènes apparentes.

Une amertume profonde vibrât dans sa voix. Il jeta un sombre coup d'oeil vers la jeune femme qui, les yeux baissés, feuilletait distraitement un livre, puis il se dirigea vers la petite table voisine pour y prendre une cigarette.

Les doigts de Mitsa tremblaient un peu tandis qu'elle tournait machinalement les pages. Un tressaillement agita le visage menu, qui restait pâle et alité.

— Christian, un instant après reparut dans le salon des Bergères en demandant avec une indifférence affectée :
— Que comptez-vous faire cet après-midi ?
— Elle releva à peine les yeux pour répondre.
— Mais rien de particulier. Je me sens très fatiguée aujourd'hui et me contenterai d'une promenade dans les jardins.

— Il fit quelques pas vers elle, en disant d'un ton où l'impatience, une sourde colère se mêlait à l'ironie :
— Je me demande pourquoi vous sentez toujours au peur de me reconnaître, Mitsa ? Quel est ce que je vous inspire donc ?... de l'horreur ? de la haine ? Dites-moi franchement, cela valdrait mieux que votre attitude injurieuse.

MI

— Ouh, il m'a donné des preuves de sa solide amitié, mon cher Olaus. —
— C'est le seul être qui me console, bien que je ne le voie pas sur les scènes apparentes.

Une amertume profonde vibrât dans sa voix. Il jeta un sombre coup d'oeil vers la jeune femme qui, les yeux baissés, feuilletait distraitement un livre, puis il se dirigea vers la petite table voisine pour y prendre une cigarette.

Les doigts de Mitsa tremblaient un peu tandis qu'elle tournait machinalement les pages. Un tressaillement agita le visage menu, qui restait pâle et alité.

— Christian, un instant après reparut dans le salon des Bergères en demandant avec une indifférence affectée :
— Que comptez-vous faire cet après-midi ?
— Elle releva à peine les yeux pour répondre.
— Mais rien de particulier. Je me sens très fatiguée aujourd'hui et me contenterai d'une promenade dans les jardins.

— Il fit quelques pas vers elle, en disant d'un ton où l'impatience, une sourde colère se mêlait à l'ironie :
— Je me demande pourquoi vous sentez toujours au peur de me reconnaître, Mitsa ? Quel est ce que je vous inspire donc ?... de l'horreur ? de la haine ? Dites-moi franchement, cela valdrait mieux que votre attitude injurieuse.

MI

— Ouh, il m'a donné des preuves de sa solide amitié, mon cher Olaus. —
— C'est le seul être qui me console, bien que je ne le voie pas sur les scènes apparentes.

Une amertume profonde vibrât dans sa voix. Il jeta un sombre coup d'oeil vers la jeune femme qui, les yeux baissés, feuilletait distraitement un livre, puis il se dirigea vers la petite table voisine pour y prendre une cigarette.

Les doigts de Mitsa tremblaient un peu tandis qu'elle tournait machinalement les pages. Un tressaillement agita le visage menu, qui restait pâle et alité.

— Christian, un instant après reparut dans le salon des Bergères en demandant avec une indifférence affectée :
— Que comptez-vous faire cet après-midi ?
— Elle releva à peine les yeux pour répondre.
— Mais rien de particulier. Je me sens très fatiguée aujourd'hui et me contenterai d'une promenade dans les jardins.

— Il fit quelques pas vers elle, en disant d'un ton où l'impatience, une sourde colère se mêlait à l'ironie :
— Je me demande pourquoi vous sentez toujours au peur de me reconnaître, Mitsa ? Quel est ce que je vous inspire donc ?... de l'horreur ? de la haine ? Dites-moi franchement, cela valdrait mieux que votre attitude injurieuse.

MI

— Ouh, il m'a donné des preuves de sa solide amitié, mon cher Olaus. —
— C'est le seul être qui me console, bien que je ne le voie pas sur les scènes apparentes.

Une amertume profonde vibrât dans sa voix. Il jeta un sombre coup d'oeil vers la jeune femme qui, les yeux baissés, feuilletait distraitement un livre, puis il se dirigea vers la petite table voisine pour y prendre une cigarette.

Les doigts de Mitsa tremblaient un peu tandis qu'elle tournait machinalement les pages. Un tressaillement agita le visage menu, qui restait pâle et alité.

— Christian, un instant après reparut dans le salon des Bergères en demandant avec une indifférence affectée :
— Que comptez-vous faire cet après-midi ?
— Elle releva à peine les yeux pour répondre.
— Mais rien de particulier. Je me sens très fatiguée aujourd'hui et me contenterai d'une promenade dans les jardins.

— Il fit quelques pas vers elle, en disant d'un ton où l'impatience, une sourde colère se mêlait à l'ironie :
— Je me demande pourquoi vous sentez toujours au peur de me reconnaître, Mitsa ? Quel est ce que je vous inspire donc ?... de l'horreur ? de la haine ? Dites-moi franchement, cela valdrait mieux que votre attitude injurieuse.